



National
Defence

Défense
nationale

Chief Review Services Chef - Service d'examen

CRS  CS Ex



Évaluation du programme de contributions au Secrétariat COSPAS-SARSAT

Mai 2010

1258-183 (CS Ex)



Canada 

Table des matières

Liste d'abréviations	i
Sommaire des résultats	ii
Introduction	1
Contexte	1
But	1
Objectifs	1
Portée	2
Méthodologie	2
Description du programme	3
Constatations et recommandations	4
Pertinence	4
Nécessité continue du programme	4
Conformité aux priorités du gouvernement	6
Conformité aux responsabilités et rôles fédéraux	8
Rendement	9
Obtention des résultats escomptés	9
Démonstration d'efficacité et d'économie	15
Conclusion	17
Annexe A – Plan d'action de la direction	A-1



Liste d'abréviations

AF	Année financière
BPR	Bureau de première responsabilité
COSPAS-SARSAT	Système de recherche et de sauvetage assisté par satellite
CS Ex	Chef – Service d'examen
ELT	Émetteur de localisation d'urgence
EPIRB	Radiobalise de localisation des sinistres (à des fins maritimes)
ETSI	Institut européen des normes de télécommunication
EUMETSAT	Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques
EUROCAE	Organisation européenne pour l'équipement électronique de l'aviation civile
FC	Forces canadiennes
GEOSAR	SAR géostationnaire
IBRD	Base de données internationale pour l'enregistrement des balises
ICSPA	Accord relatif au programme international COSPAS-SARSAT
IMSO	Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites
LEOSAR	Recherche et sauvetage en orbite basse
MDN	Ministère de la Défense nationale
MEOSAR	Recherche et sauvetage en orbite moyenne
MHz	Mégahertz
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OMI	Organisation maritime internationale des Nations Unies
PLB	Radiobalise individuelle de repérage
PNRS	Programme national de recherche et de sauvetage
RTCA	Radio Technical Commission for Aeronautics
RTCM	Radio Technical Commission for Maritime Services
SAR	Recherche et sauvetage
SNRS	Secrétariat national de recherche et de sauvetage
TI	Technologie de l'information
TPS	Taxe sur les produits et services
TVQ	Taxe de vente du Québec
UIT	Union internationale des télécommunications



Sommaire des résultats

Les modalités du programme de contributions au Secrétariat COSPAS-SARSAT¹ ont été approuvées le 1^{er} avril 2006 et sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2011. L'étalement du financement de ce programme de contributions a été établi à un maximum de 190 000 \$ par année au cours de la période stipulée de cinq ans.

Le Secrétariat COSPAS-SARSAT est l'organe administratif permanent du programme international COSPAS-SARSAT. Il aide un conseil international à remplir ses fonctions, en vertu des dispositions de l'Accord relatif au programme international COSPAS-SARSAT (ICSPA). En outre, il assure un soutien administratif et agit comme point de contact pour la coordination internationale et l'accès au système dans le cas des pays qui désirent participer au programme.

Évaluation globale

- Le Secrétariat COSPAS-SARSAT répond aux besoins des Canadiens, car il appuie la gestion et le rendement efficaces des capacités SAR au Canada et à l'étranger.
- Le Secrétariat obtient les résultats escomptés.

Constatations et recommandations

Pertinence

La recherche et le sauvetage (SAR) au Canada constituent une priorité claire du gouvernement du Canada. Bien que les responsabilités soient partagées par six ministères, les responsabilités et rôles généraux sont de portée fédérale.

Le programme international COSPAS-SARSAT fournit des données d'alerte et de localisation précises, opportunes et fiables pour permettre aux autorités SAR d'aider les personnes en détresse, au Canada et à l'étranger. En tant que programme international, il reçoit l'appui d'un secrétariat qui assure principalement des services administratifs au conseil de direction.

La présente évaluation a déterminé que le programme demeure pertinent et que le Secrétariat répond à un besoin.

Rendement

Le Secrétariat fournit au Conseil des plans de travail et de dépenses annuels, des états financiers, des objectifs pour le chef du Secrétariat et des rapports sur l'état des mesures prises. Comme en témoignent ces rapports, le Secrétariat obtient les résultats escomptés en ce qui concerne la prestation de services de conférence et de liaison ainsi que de services administratifs et techniques.

¹ COSPAS-SARSAT signifie Cosmicheskaya Sistema Poiska Avariynih Sudov (Космическая Система Поиска Аварийных Судов), qui, en russe, veut dire système de recherche et de sauvetage assisté par satellite.



Pendant la période évaluée, le Secrétariat a obtenu les résultats escomptés en se conformant à ses plans de dépenses annuels.

On a dit craindre qu'une charge de travail croissante puisse nuire à l'efficacité, mais il faudra améliorer le cadre de mesure du rendement pour déterminer clairement les causes et proposer des solutions possibles.

Recommandations

Le Secrétariat national de recherche et de sauvetage (SNRS) devrait collaborer avec le Secrétariat COSPAS-SARSAT afin d'établir une meilleure stratégie de mesure du rendement et de demander le renouvellement de l'accord de contribution du Secrétariat COSPAS-SARSAT.

Nota : Une liste plus détaillée des recommandations du Chef – Service d'examen (CS Ex) et des réponses de la direction figure à l'[annexe A](#) – Plan d'action de la direction.



Introduction

Contexte

Conformément au plan de travail d'évaluation du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces canadiennes (FC) pour l'année financière (AF) 2009-2010, le programme de contributions au Secrétariat COSPAS-SARSAT a été soumis à une évaluation.

Le programme de contributions au Secrétariat COSPAS-SARSAT est entré en vigueur le 1^{er} avril 2006 et prendra fin le 31 mars 2011. Il recevra un financement total maximum de 950 000 \$ au cours de cette période de cinq ans.

But

La présente évaluation visait à évaluer la pertinence et le rendement du programme de contributions au Secrétariat COSPAS-SARSAT.

Objectifs

L'évaluation a porté sur les aspects suivants :

Pertinence. Les questions fondamentales suivantes ont été considérées pour mesurer la pertinence du programme :

- **Nécessité continue.** Le Secrétariat COSPAS-SARSAT continue-t-il de répondre à un besoin démontrable et est-il adapté aux besoins des Canadiens?
- **Conformité aux priorités du gouvernement.** Le programme de contributions au Secrétariat COSPAS-SARSAT est-il conforme aux priorités du gouvernement fédéral et aux résultats stratégiques du MDN et des FC?
- **Conformité aux responsabilités et rôles fédéraux.** Le programme de contributions est-il conforme aux responsabilités et rôles actuels du gouvernement fédéral?

Rendement (efficacité, efficience et économie). Déterminer dans quelle mesure le programme obtient les résultats escomptés et fonctionne de manière efficace et efficiente, à savoir :

- **Obtention des résultats escomptés.** Le Secrétariat COSPAS-SARSAT remplit-il ses fonctions (services de conférence, activités de liaison, services administratifs et techniques et autres services exigés par le Conseil) conformément à l'Accord?
- **Démonstration d'efficience et d'économie.** Le Secrétariat COSPAS-SARSAT utilise-t-il des moyens appropriés et efficaces pour remplir ses fonctions? Existe-t-il d'autres façons d'assurer ces services?

Portée

Conformément à la politique d'évaluation, nous avons évalué le rendement et la pertinence du programme pour la période allant de l'AF 2006-2007 à l'AF 2009-2010. Le programme COSPAS-SARSAT lui-même est d'envergure internationale; toutefois, l'évaluation n'a porté que sur la pertinence et le rendement des fonctions remplies par le Secrétariat COSPAS-SARSAT, qui est financé grâce au programme de contributions du gouvernement du Canada. Nous n'avons pas examiné directement la part des coûts communs qui est assumée par les trois autres parties fondatrices (les États-Unis, la France et la Russie) ou les pays participants.

Méthodologie

Les méthodes suivantes ont été utilisées pour recueillir les éléments de preuve :

Examen de documents/données. L'examen initial de documents visait à comprendre le programme et son contexte afin de faciliter la phase de planification. Un examen documentaire plus exhaustif a été effectué dans le but de rassembler et d'évaluer les données du programme (p. ex., l'information sur les finances et la mesure du rendement et d'autres types de données recueillies par le programme). Nous avons analysé ces données pour évaluer la pertinence et le rendement du programme.

Entrevues. Des entrevues ont été menées auprès des personnes qui s'occupent d'exécuter le programme, comme les représentants du SNRS de même que le chef du Secrétariat COSPAS-SARSAT.

Analyse des coûts. Selon un examen des documents et des dossiers financiers, l'analyse des coûts a servi à déterminer si le Secrétariat COSPAS-SARSAT utilise des moyens appropriés et efficaces pour remplir ses fonctions. Nous avons également cherché à savoir s'il existe d'autres façons d'assurer ces services.

Limites. Lorsque l'accord de contribution a été approuvé en 2006, un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats n'était pas requis. Les fonctions énumérées dans les modalités ont donc servi à évaluer le rendement du Secrétariat, à savoir :

- les services de conférence pour les réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires;
- les services administratifs liés à la correspondance générale, à la documentation du système et au matériel promotionnel;
- les services techniques, y compris la préparation des rapports selon les instructions du Conseil;
- la liaison avec les fournisseurs de la composante terrestre, les États utilisateurs et les organisations internationales.

Description du programme

Le programme international COSPAS-SARSAT appuie un système d'alerte par satellite qui constitue un élément essentiel des systèmes SAR aériens, maritimes et terrestres nationaux et internationaux. En cas d'alerte, les autorités compétentes interviennent pour prévenir des pertes de vies. Ce système réduit considérablement le temps que les sauveteurs passent à faire des recherches lors d'opérations de sauvetage. Il permet de veiller à ce que tous les Canadiens dans la zone de responsabilité SAR du Canada et, dans une large mesure, même ceux qui se trouvent à l'extérieur de cette zone, bénéficient d'une intervention en temps réel lorsqu'une balise de détresse est activée.

L'ICSPA a été signé le 1^{er} juillet 1988 par les quatre parties fondatrices : le Canada, les États-Unis, la Russie et la France. En vertu de l'ICSPA, les quatre parties ont convenu d'établir un secrétariat spécial permanent chargé d'assurer un soutien administratif et d'agir comme point de contact pour la coordination internationale et l'accès au système dans le cas des pays qui désirent participer au programme. Les parties ont conclu une entente avec l'Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites (IMSO), qui est l'organisme intergouvernemental parrainé par l'Organisation maritime internationale (OMI) des Nations Unies.

À l'instar des autres parties fondatrices, le Canada continue de jouer un rôle important dans le développement du système COSPAS-SARSAT. Par suite de l'établissement de l'ICSPA, un conseil (composé d'un représentant de chaque partie fondatrice) et un secrétariat ont été formés. Le Secrétariat COSPAS-SARSAT est l'organe administratif permanent du programme et aide le Conseil à remplir ses fonctions, en vertu des dispositions de l'ICSPA. Le Secrétariat reçoit des directives du Conseil COSPAS-SARSAT dans l'exercice de ses propres fonctions (voir la section [Limites](#) pour connaître la description des fonctions).

Le financement canadien de ce programme de contributions a été fixé à un maximum de 190 000 \$ par année au cours de la période stipulée de cinq ans. Les trois autres parties fournissent chacune également 190 000 \$ par année au Secrétariat. De plus, les pays participants versent chacun une contribution annuelle de 42 000 \$ au Secrétariat. Ces pays ne sont pas représentés au sein du Conseil et n'ont donc pas voix au chapitre en ce qui concerne l'orientation ou l'avenir du programme COSPAS-SARSAT. Le Canada apporte sa contribution au Secrétariat COSPAS-SARSAT par le biais du SNRS.

Les dépenses admissibles sont les coûts communs associés à l'organisation, à l'administration et à la coordination de l'ICSPA, et convenus par le Conseil, notamment les coûts engagés pour financer les activités du Conseil et du Secrétariat. Comme il y a maintenant 37 pays participants, en plus des quatre parties fondatrices, la contribution du Canada représente environ 8,2 p. 100 des contributions totales².

² Les quatre parties fournissent chacune 190 000 \$ par année et les 37 pays participants fournissent chacun 42 000 \$ par année, ce qui totalise 2 314 000 \$ en contributions.

Constatations et recommandations

Pertinence

Nécessité continue du programme

Le programme continue de répondre à un besoin démontrable et est adapté aux besoins des Canadiens.

L'ICSPA, signé en 1988, définit les moyens par lesquels les quatre parties fondatrices coordonnent la gestion du système COSPAS-SARSAT et collaborent avec d'autres autorités nationales et organisations internationales compétentes pour assurer le fonctionnement et la coordination du système.

Le programme international COSPAS-SARSAT continue de fournir des données d'alerte et de localisation précises, opportunes et fiables pour permettre aux autorités SAR d'aider les personnes en détresse. Tant au Canada qu'à l'étranger, les Canadiens peuvent avoir accès à ce service en cas de besoin, à condition d'avoir une balise de détresse enregistrée et de se trouver dans une zone couverte par satellite. Les balises de détresse sont obligatoires à bord des embarcations et aéronefs commerciaux canadiens et peuvent être achetées par des particuliers.

Le tableau 1 indique la demande de balises de détresse au Canada au moyen du nombre de nouveaux enregistrements en 2009 et du nombre total de balises enregistrées à ce jour. Il montre également le pourcentage d'augmentation des nouveaux enregistrements en 2009. Depuis le 1^{er} février 2009, le système COSPAS-SARSAT ne traite que les balises de détresse 406 mégahertz (MHz) et ne répond plus aux balises 121,5/243 MHz. Le passage au nouveau type de balise de détresse a entraîné une grande augmentation du nombre de nouveaux enregistrements, particulièrement celui des émetteurs de localisation d'urgence (ELT) enregistrés à des fins aéronautiques, qui a augmenté de 156 p. 100 en 2009.

Type de balise	Nouveaux enregistrements en 2009	Total de balises enregistrées	% d'augmentation des nouveaux enregistrements (2009)
ELT ³	3 146	5 158	156 %
EPIRB ⁴	462	8 016	6,12 %
PLB ⁵	590	3 241	22,3 %
Total de balises enregistrées	4 198	16 415	34,36 %

Tableau 1. Types de balises et nombre de balises enregistrées. Ce tableau indique le nombre de nouveaux enregistrements selon le type de balise en 2009, le nombre total de balises enregistrées à ce jour et le pourcentage d'augmentation des nouveaux enregistrements en 2009.

Source : www.nss.gc.ca. En date du 20 novembre 2009.

³ Émetteur de localisation d'urgence à des fins aéronautiques.

⁴ Radiobalise de localisation des sinistres à des fins maritimes.

⁵ Radiobalise individuelle de repérage à des fins d'utilisation dans l'arrière-pays.



Dans le but d'améliorer le système COSPAS-SARSAT, on planifie actuellement la transition des systèmes SAR en orbite basse (LEOSAR) et SAR géostationnaire (GEOSAR) à une constellation de satellites SAR en orbite moyenne (MEOSAR), peut-être dès 2010. Le système MEOSAR permettra de détecter et de localiser les signaux de détresse presque en temps réel n'importe où sur le globe.

Comme le montre le tableau 2, les services SAR, et plus particulièrement les services par satellite COSPAS-SARSAT, sont nécessaires aux utilisateurs de balises enregistrées, notamment des Canadiens, qui y ont recours en cas de détresse. Ce besoin est étroitement lié à l'importance du travail que le Conseil COSPAS-SARSAT accomplit pour faire fonctionner le système d'alerte assisté par satellite, et donc à la nécessité du Secrétariat COSPAS-SARSAT pour fournir au Conseil un soutien administratif dans l'exercice de ses fonctions.

	2006	2007	2008
Nombre d'événements SAR appuyés par des données d'alerte COSPAS-SARSAT	452	562	502
Nombre de personnes secourues	1 881	2 386	1 981

Tableau 2. Nombre d'événements SAR mondiaux appuyés par COSPAS-SARSAT. Ce tableau indique le nombre d'événements SAR appuyés par des données d'alerte COSPAS-SARSAT, ainsi que le nombre de personnes secourues lors de ces événements SAR de janvier 2006 à décembre 2008⁶.

⁶ COSPAS-SARSAT Report on System Status and Operations, janvier-décembre 2008, annexe C, page 3.

Conformité aux priorités du gouvernement

Les objectifs du programme COSPAS-SARSAT demeurent conformes aux priorités du gouvernement fédéral et aux résultats stratégiques ministériels.

L'objectif du système COSPAS-SARSAT consiste à réduire dans la mesure du possible le temps nécessaire pour localiser un signal de détresse et apporter de l'aide, car cela influe directement sur la probabilité de survie de la personne en détresse en mer ou sur terre.

Au fil des ans, on a clairement établi que les services SAR sont essentiels au Canada et aux Canadiens en raison de la superficie, du climat, de la topographie et de la population du pays. Le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, publié en 2000, réitère cette exigence en précisant que le gouvernement doit assurer l'intégrité des programmes primordiaux pour la santé, la sécurité et le mieux-être des Canadiens et des Canadiennes⁷.

L'obligation du gouvernement fédéral en matière de SAR est partagée par six organisations fédérales distinctes, chacune ayant des responsabilités et des rôles précis à remplir :

- FC (MDN);
- Garde côtière canadienne (Pêches et Océans);
- Gendarmerie royale du Canada (Sécurité publique Canada);
- Transports Canada;
- Service météorologique du Canada (Environnement Canada);
- Agence Parcs Canada.

Les résultats stratégiques du MDN et des FC sont énoncés dans la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*. Dans l'introduction de ce document, le Premier ministre affirme que « le présent gouvernement a pris le pouvoir avec l'engagement ferme de défendre le Canada. Pour respecter cet engagement, nous devons assurer la sécurité de nos concitoyens (...) ». De plus, les objectifs du programme SAR sont indiqués dans l'une des missions principales figurant dans la Stratégie : « mener des opérations quotidiennes nationales et continentales, y compris dans l'Arctique (...) »⁸.

Les services SAR sont une sous-activité de l'un des objectifs stratégiques du MDN et des FC : *Les opérations de la Défense font régner la paix, la stabilité et la sécurité partout où elles sont menées*. Cette sous-activité est décrite comme suit dans l'Architecture d'activités de programme du MDN, récemment révisée :

« En vertu d'accords internationaux, le MDN est chargé de fournir des services aéronautiques de recherche et de sauvetage et est responsable de l'utilisation efficace du système aéronautique et maritime coordonné de recherche et de sauvetage, dans la zone de responsabilité du gouvernement du Canada. Ce

⁷ Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada, 2000, page 36.

⁸ Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, 2009.



programme sera la contribution du MDN au service canadien de recherche et de sauvetage. Parmi les activités du programme figurent l'utilisation efficace des composantes aéronautique et maritime du système coordonné de recherche et de sauvetage, la mise sur pied et l'exploitation des centres de coordination des opérations de sauvetage et d'autres installations de recherche et de sauvetage en collaboration avec la Garde côtière canadienne ainsi que la coordination, le contrôle et la direction des opérations aéronautiques de recherche et de sauvetage dans la zone de responsabilité du gouvernement du Canada. Le SNRS est un organisme indépendant qui ne relève pas des ministères chargés de la recherche et du sauvetage. Son rôle consiste à améliorer les services de recherche et de sauvetage offerts au Canada en les rendant plus efficaces, plus efficaces et moins coûteux en facilitant l'élaboration du Programme national de recherche et de sauvetage (PNRS). »⁹

⁹ Architecture des activités de programme de la Défense nationale, en vigueur le 28 mai 2009.



Conformité aux responsabilités et rôles fédéraux

Les rôles et responsabilités du programme COSPAS-SARSAT sont conformes à ceux du gouvernement fédéral.

Comme le domaine SAR fait appel à six ministères différents (voir [Conformité aux priorités du gouvernement](#)), il constitue clairement une responsabilité fédérale. Le SNRS a été créé en 1986 pour appuyer et gérer les activités et programmes SAR nationaux et, en conséquence, assurer la réalisation de programmes SAR très efficaces et efficaces dans l'ensemble du Canada. Dans le cadre de cette responsabilité, le SNRS surveille l'évolution des balises 406 MHz ainsi que d'autres technologies d'alerte en cas d'urgence utilisées pour la notification du système SAR, tandis que les FC sont chargées de tenir le Registre canadien des balises.

Le SNRS s'occupe de la coordination interministérielle entre les six organisations fédérales chargées d'assurer les services SAR. De plus, il collabore directement avec des administrations non fédérales, comme les autorités SAR et les services de police provinciaux et territoriaux, afin de développer et de normaliser la quantité et la qualité des services SAR mis à la disposition des provinces et des territoires.

À titre de secrétariat fédéral de la SAR, le SRNS compte des représentants canadiens au sein du Conseil international COSPAS-SARSAT. Il est donc responsable de gérer l'accord de contribution du Secrétariat COSPAS-SARSAT. Puisque le ministre de la Défense nationale est le ministre compétent en matière de SAR, le financement du SRNS et, partant, celui du programme de contributions au Secrétariat COSPAS-SARSAT proviennent du MDN et des FC.

Rendement

Obtention des résultats escomptés

Le Secrétariat COSPAS-SARSAT obtient les résultats escomptés.

Avant 2006, on jugeait que le Secrétariat COSPAS-SARSAT possédait des mécanismes acceptables de gouvernance et d'examen qui pouvaient, de manière fiable, permettre au gouvernement du Canada d'évaluer les avantages de sa participation. Une saine gestion et une utilisation responsable des fonds fédéraux sont préconisées par la représentation du Canada au sein du Conseil, ainsi que la promotion de programmes, de pratiques et de résultats efficaces et efficients. Le Canada participe pleinement aux activités de tous les comités directeurs et groupes de travail du programme COSPAS-SARSAT, de même qu'à celles du Conseil. Étant donné que les décisions financières du Secrétariat COSPAS-SARSAT doivent être prises à l'unanimité, le Canada exerce une surveillance complète sur son investissement. Par ailleurs, le Secrétariat fournit au Conseil des ébauches de ses plans de travail et de dépenses annuels, des états financiers sur les coûts communs, des objectifs pour le chef du Secrétariat et des rapports sur l'état des mesures découlant de séances précédentes du Conseil.

Parmi les points saillants des activités accomplies¹⁰ entre 2006 et 2009, mentionnons :

- la préparation et le soutien des réunions du Comité conjoint, des groupes d'experts et autres groupes de travail, y compris la prise de mesures de suivi;
- la préparation et le soutien des séances du Conseil, tant les réunions à huis clos que les réunions ouvertes;
- la préparation et la production de révisions préliminaires et de nouvelles versions des documents du système COSPAS-SARSAT, ainsi que l'élaboration de modifications au document de politique du programme selon les exigences du Conseil;
- le soutien des participants au programme COSPAS-SARSAT, des administrations, des fabricants et des laboratoires à l'égard d'un certain nombre de questions techniques et opérationnelles;
- le traitement d'un grand nombre de rapports d'essai d'homologation de nouveaux modèles de balises ou de changements à des modèles homologués, et la prestation d'un soutien technique aux fabricants de balises et aux laboratoires actuels et éventuels;
- le soutien de la base de données internationale pour l'enregistrement des balises (IBRD), y compris la préparation d'un contrat visant la mise en œuvre d'une capacité de téléchargement en vrac et la liaison avec l'hôte de l'IBRD, les utilisateurs et les administrations;
- la participation du personnel du Secrétariat à plusieurs réunions internationales et la liaison avec des organisations nationales/internationales;
- les réponses données à des demandes par courriel et par téléphone au sujet de divers aspects techniques et opérationnels du système COSPAS-SARSAT;

¹⁰ Rapport sur les activités du Secrétariat COSPAS-SARSAT, de novembre 2008 à octobre 2009, de novembre 2007 à septembre 2008, et de novembre 2006 à septembre 2007.

- la sélection d'une nouvelle entreprise de soutien en matière de technologie de l'information (TI) et les préparatifs en vue de la réinstallation du réseau local au sein du Secrétariat;
- l'envoi d'une demande de propositions visant à améliorer le site Web du programme COSPAS-SARSAT, l'évaluation des propositions reçues et la recommandation d'un fournisseur au Conseil;
- la préparation et la production de 27 documents du programme, du Secrétariat ou du système, y compris de nouveaux documents et de nouvelles versions ou des révisions préliminaires de documents existants afin de supprimer les références au traitement par satellite des balises 121,5/243 MHz et d'apporter les changements convenus lors de la réunion du Comité conjoint;
- l'octroi d'un contrat pour ajouter de nouvelles fonctionnalités au site Web du programme COSPAS-SARSAT et la conversion des pages Web existantes.

Services de conférence

Le tableau 3 met en évidence les services de conférence¹¹ que le Secrétariat a fournis durant les AF 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 :

Service/activité de conférence	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Nombre de jours de réunion appuyés par le Secrétariat	29	31	47
Nombre de jours de réunion – Régions de distribution des données	12	9	12
Nombre de participants	176	152	166
Nombre de délégations	41	38	40
Nombre de documents présentés – Réunions du Comité conjoint	141	156	175
Nombre de documents préparés par le Secrétariat	31	28	40
Principaux sujets d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> • Balises • IBRD • Questions opérationnelles • Questions liées à la composante terrestre • Évaluation du système 	<ul style="list-style-type: none"> • Balises • Évaluation du système • Questions liées à la composante terrestre 	<ul style="list-style-type: none"> • Questions opérationnelles • Changements apportés aux documents du système • Questions liées à l'évaluation du système • Balises

¹¹ Commentaires sur les réunions COSPAS-SARSAT, rapport sur les activités du Secrétariat COSPAS-SARSAT, de novembre 2008 à octobre 2009, de novembre 2007 à septembre 2008, et de novembre 2006 à septembre 2007.

Service/activité de conférence	2006-2007	2007-2008	2008-2009
			<ul style="list-style-type: none"> • Questions liées à la composante terrestre • Évolution du système

Tableau 3. Services et activités de conférence pour les AF 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009.

Activités ayant trait à la prestation de services de conférence et autres renseignements pertinents sur les conférences tenues chaque année.

Les rapports annuels sur les activités COSPAS-SARSAT renfermaient les commentaires suivants :

- Les réunions annuelles connaissent un niveau de participation soutenu.
- Le nombre de documents présentés en vue des réunions augmente progressivement, ce qui indique un accroissement constant des activités et soulève des préoccupations quant à l'efficacité et à la viabilité de la formule actuelle des réunions du Comité conjoint. Cette hausse du nombre de documents est attribuable au changement de fréquence du système de satellites COSPAS-SARSAT ou à une augmentation du nombre de jours de réunion appuyés par le Secrétariat ou du nombre de participants.
- En général, les participants semblent avoir accepté la règle qui impose des délais de présentation des documents. En 2008-2009, seulement 15 documents ont été présentés en retard (moins de 10 p. 100). Toutefois, la majorité des documents sont encore reçus immédiatement avant ou après l'échéance, ce qui retarde leur diffusion sur le site Web.
- Outre la quantité de documents présentés, la complexité de certaines des questions soulevées dans les documents ajoute au défi auquel font face les participants et le Secrétariat durant les réunions du Comité conjoint. La création de « sous-groupes » a apporté une solution partielle au traitement des questions techniques ou opérationnelles complexes. Or, la nécessité d'obtenir un consensus durant les séances plénières limite l'aide réelle à laquelle on peut s'attendre du recours à des sous-groupes.

Services administratifs

Les services administratifs comprennent le traitement de la correspondance entre le Secrétariat et les participants, les administrations, les fabricants et les utilisateurs, notamment l'établissement des factures destinées à toutes les parties et à tous les participants, qui doivent contribuer chaque année aux coûts communs du programme, la délivrance des certificats d'homologation ainsi que la tenue des dossiers et d'un système complet d'archivage/de classement des documents officiels. En 2007, le Secrétariat a élaboré des accords contractuels afin d'obtenir auprès de fournisseurs le soutien technique pour le processus d'examen de l'homologation de nouveaux modèles de balises 406 MHz. Depuis 2008, un soutien externe est nécessaire au traitement de quatre nouvelles demandes d'homologation.

Les autres services administratifs englobent l'achat d'équipement de TI et la gestion des contrats passés avec des fournisseurs de services externes, notamment pour le remaniement du site Web.

Services de budgétisation, de comptabilité et de gestion de fonds

Sous la direction du Conseil, le Secrétariat est responsable de toutes les questions de budget, de comptabilité et de gestion de fonds ayant trait aux coûts communs du programme. Il est chargé notamment :

- d'établir les factures destinées aux participants;
- de comptabiliser l'ensemble des recettes et des dépenses;
- d'effectuer les paiements et de gérer les comptes bancaires du Secrétariat afin de maximiser l'intérêt provenant des dépôts;
- de préparer la vérification annuelle des comptes du Secrétariat;
- de recouvrer les taxes fédérale et provinciales à la consommation (TPS, TVQ et taxe de vente sur les assurances) à l'égard de tous les achats;
- de préparer la paie du personnel, les paiements de cotisations de l'employeur au régime de retraite, etc.

Documentation et site Web COSPAS-SARSAT

Le tableau 4 indique le nombre de documents du système, de nouveaux documents et de procédures provisoires¹² qui ont été examinés lors des réunions du Comité conjoint et soumis à l'approbation du Conseil :

Type de document	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Documents du système	17	20	23
Nouveaux documents	0	0	2
Procédures provisoires	0	0	2

Tableau 4. Documentation COSPAS-SARSAT. Ce tableau indique le type de documents produits durant les AF 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009.

Outre les documents ci-dessus, le Secrétariat a publié :

- des documents sur les données du système COSPAS-SARSAT;
- des bulletins d'information;
- un guide sur les alertes de détresse;
- un manuel qualité COSPAS-SARSAT;
- un plan stratégique COSPAS-SARSAT.

¹² Documentation et site Web COSPAS-SARSAT, rapport sur les activités du Secrétariat COSPAS-SARSAT, de 2006-2007 à 2008-2009.

Des mises à jour du contenu du site Web, dans trois langues (anglais, français et russe), ont été effectuées pour tenir compte de la fin du traitement par satellite des balises 121,5/243 MHz, de l'évolution des composantes spatiale et terrestre du système et de l'addition de rapports nouveaux ou modifiés à l'égard des balises homologuées. Le remaniement du site Web en vue d'offrir des fonctionnalités améliorées, comme l'exige le système de gestion de la qualité du programme COSPAS-SARSAT, a constitué une initiative importante en 2009.

Services techniques/questions opérationnelles

Durant la période de la contribution, le Secrétariat s'est occupé activement de fournir des services techniques. Par exemple :

- Huit nouveaux modèles de balises ont reçu un certificat d'homologation ou une lettre de compatibilité.
- Des modifications à des certificats d'homologation existants ont été approuvées.
- Des sujets liés à la spécification et à l'homologation des balises ont été traités.
- Une coordination active sur des sujets connexes a été assurée avec les fabricants et les laboratoires d'essai.

Un sondage a été mené auprès de tous les fabricants de balises en 2009. Il a servi de base pour mettre à jour les prévisions concernant la population de balises. Le nombre de balises 406 MHz enregistrées qui a été signalé par 87 pays au début de 2009 s'élevait à environ 528 000 (une augmentation de 24,5 p. 100 par rapport au chiffre déclaré en 2008).

De nouvelles versions ou révisions d'importants documents opérationnels ont été produites pour tenir compte de l'évolution des procédures de distribution des données, des ajouts au segment terrestre et de la fin du traitement des balises 121,5/243 MHz. Le Secrétariat a également produit des rapports annuels sur l'état et les opérations du système en fonction des renseignements fournis par les participants.

Liaison internationale

Outre le soutien des réunions COSPAS-SARSAT à Montréal ou à l'étranger, le Secrétariat a représenté le programme à des réunions, conférences et séminaires internationaux. Le tableau 5 indique le nombre de rencontres auxquelles le personnel du Secrétariat a assisté¹³ :

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Nombre de réunions auxquelles le personnel du Secrétariat a assisté	11	16	20

Tableau 5. Liaison internationale. Ce tableau indique la participation à des réunions pendant les AF 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009.

¹³ Liaison internationale, rapport sur les activités du Secrétariat COSPAS-SARSAT, de 2006-2007 à 2008-2009.

Le Secrétariat a assuré la liaison avec diverses organisations connexes, dont les suivantes :

- Organisation de l'aviation civile internationale (OACI);
- Organisation maritime internationale (OMI);
- Radio Technical Commission for Maritime Services (RTCM);
- Radio Technical Commission for Aeronautics (RTCA);
- Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT);
- Institut européen des normes de télécommunication (ETSI);
- Organisation européenne pour l'équipement électronique de l'aviation civile (EUROCAE).

Comme en témoignent les activités susmentionnées, le Secrétariat obtient les résultats escomptés en ce qui concerne la prestation de services de conférence et de liaison ainsi que de services administratifs et techniques.



Démonstration d'efficience et d'économie

Les ressources semblent utilisées de manière efficiente et économique dans l'exercice des fonctions énumérées dans les modalités.

Les dépenses ou coûts communs annuels du Secrétariat COSPAS-SARSAT de 2006 à 2009 se sont chiffrés à quelque 2 M\$. La contribution canadienne de 190 000 \$ par année représente environ 8,2 p. 100 du budget annuel. Durant cette période, le Secrétariat a obtenu les résultats escomptés en se conformant à ses plans de dépenses annuels.

Le personnel du Secrétariat se compose actuellement de neuf personnes :

- deux employés de soutien (adjoint administratif et coordonnateur des conférences);
- l'administrateur de l'IBRD;
- quatre agents techniques et des opérations;
- un agent des finances et de l'administration;
- le chef du Secrétariat.

Voici les points saillants d'une évaluation subjective du Secrétariat effectuée pour le compte du Conseil en 2009 :

- Depuis 1997, l'effectif d'agents techniques/des opérations et d'employés de soutien est demeuré inchangé, sauf pour le recrutement d'un agent des finances et de l'administration en 1999 et d'un administrateur de l'IBRD en 2007.
- Le Secrétariat a commencé à impartir certains aspects du processus d'examen de l'homologation en 2007. Des contrats de soutien technique sont maintenant en place pour assurer des interventions rapides auprès des fabricants.
- Compte tenu de la demande d'activités de soutien technique et de la perspective de l'intégration du système MEOSAR, les ressources en personnel semblent peu nombreuses.
- Bien que la dotation actuelle soit suffisante pour répondre à la plupart des besoins, elle n'offre aucune souplesse ou marge de manœuvre.

Comparaison avec d'autres organisations internationales

En avril 2009, le Secrétariat COSPAS-SARSAT a été comparé avec ceux d'autres organisations internationales dans le cadre de l'examen des activités courantes, des tendances actuelles et de l'évolution possible du Secrétariat. Dans l'ensemble, les constatations illustrent le caractère particulier du Secrétariat :

- La majorité des organisations internationales possèdent des compétences strictement définies et de nature administrative, et elles n'appuient pas les systèmes opérationnels.

- Certaines organisations sont très grandes (p. ex., l'Union internationale des télécommunications, l'OMI et l'OACI) et comptent des centaines d'employés affectés exclusivement au soutien de conférences où les représentants nationaux discutent des politiques ou coordonnent des questions techniques dans un domaine spécifique.
- Le rôle de ces autres secrétariats est toujours celui d'un secrétariat de conférences. Aucun ne participe à la coordination des services opérationnels. En revanche, le Secrétariat COSPAS-SARSAT n'a pas de responsabilités opérationnelles ni le mandat de vérifier la mise en œuvre du système ou de son utilisation par les participants. Toutefois, il est censé fournir une expertise et un soutien techniques ou opérationnels concernant le système, de même qu'un soutien administratif au Conseil COSPAS-SARSAT.

En général, le Secrétariat exécute la charge de travail et les tâches requises de manière efficace et efficiente avec un personnel moins nombreux que celui d'organisations comparables. Malgré cela, les entrevues ont fait ressortir la crainte que le Secrétariat COSPAS-SARSAT ait atteint le point où il pourrait avoir besoin de plus de ressources pour demeurer efficace et efficient.

Pour ce qui est de mesurer les résultats par rapport aux exigences, le Secrétariat devrait inclure comme indicateurs l'impartition additionnelle et/ou les heures supplémentaires effectuées pour maintenir le service exigé par le Conseil COSPAS-SARSAT. L'information sur les tendances permettra de porter des jugements entre les exigences et les dépenses continues et à court terme.

Bien que les données présentées dans la section [Rendement](#) montrent l'étendue du travail effectué et indiquent une augmentation de la quantité de travail accompli, deux questions ne sont pas claires. D'abord, y a-t-il des exigences du Conseil auxquelles le Secrétariat n'a pu répondre? Et deuxièmement, l'augmentation de la charge de travail du Secrétariat était-elle directement attribuable au changement de fréquence des balises et donc limitée à une période de mise en œuvre? La première de ces questions pourrait être résolue grâce à un système de mesure qui compare les exigences avec les résultats. La deuxième ne sera claire qu'après la mise en œuvre du nouveau système de balises.

Recommandation

Il faudrait élaborer une stratégie de mesure du rendement pour veiller à ce que le Canada reçoive les services énoncés dans les objectifs des modalités.

BPR : SNRS

Avantages supplémentaires pour le Canada

Il est avantageux pour le Canada que le Secrétariat soit situé à Montréal, car son existence au Canada a permis de créer des emplois pour des Canadiens et de contribuer à l'économie nationale, ainsi que d'appuyer les services SAR offerts à la population canadienne.

Par ailleurs, le fait que le Canada soit l'un des signataires de l'ICSPA a favorisé des liens plus étroits avec les trois autres pays qui sont parties à l'Accord.



Conclusion

Le Secrétariat COSPAS-SARSAT demeure pertinent, car il appuie les priorités gouvernementales et les résultats stratégiques ministériels et est conforme aux responsabilités fédérales. Selon les données disponibles, le programme est à la fois efficace et efficient; il pourrait cependant bénéficier d'une meilleure information sur le rendement pour permettre l'adaptation future si la charge de travail continue d'augmenter comme elle l'a fait récemment. Étant donné que le Secrétariat COSPAS-SARSAT est une organisation internationale qui appuie les activités de plusieurs ministères fédéraux, un accord de contribution géré par le SNRS constitue la source de financement la plus appropriée.

Recommandation

Il faudrait demander le renouvellement du programme de contributions au Secrétariat COSPAS-SARSAT.

BPR : SNRS



Annexe A – Plan d'action de la direction

Recommandation du CS Ex

1. Il faudrait élaborer une stratégie de mesure du rendement pour veiller à ce que le Canada reçoive les services énoncés dans les modalités.

Mesure de la direction

Le SNRS a élaboré une stratégie de mesure du rendement pour le programme de contributions au Secrétariat COSPAS-SARSAT afin de veiller à ce que le Canada reçoive les services énoncés dans les modalités.

BPR : SNRS

Date cible : Automne 2010

Recommandation du CS Ex

2. Il faudrait demander le renouvellement du programme de contributions au Secrétariat COSPAS-SARSAT.

Mesure de la direction

Le SNRS demandera le renouvellement du programme de contributions au Secrétariat COSPAS-SARSAT.

BPR : SNRS

Date cible : Automne 2010